

MAIRIE DE LA BOUILLE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 janvier 2008 à 20h30

PRESENTS : Messieurs LENNUYEUX, Maire - DUQUESNE, 1^{er} adjoint – PIEDELEU, 2^{ème} adjoint – Mme PESLE – Mlles COUSIN – LE STUM - Messieurs TEMPERTON – CAMIA - FORVEILLE – GILLES – GANEE – BARIL

PROCURATIONS : M. LE BORGNE à M. DUQUESNE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mlle Martine COUSIN

LE QUORUM CONSTATE

Le compte-rendu de la séance du 18 décembre 2007 est approuvé à l'unanimité.

I - BUDGET PRIMITIF 2008

- **TAUX D'IMPOSITION 2008 :**

o Le conseil municipal décide de reconduire les taux 2007 à savoir :

▪ Taxe d'habitation	12.65%
▪ Taxe sur le foncier bâti	20.00%
▪ Taxe sur le foncier non bâti	52.79%

- **VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2008 :**

o Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget communal 2008 par chapitres, équilibré en dépenses et recettes :

▪ Section de fonctionnement	696 669€
▪ Section d'investissement	398 736€

o amortissement de la 6^{ème} tranche des effacements de réseaux, fiche n°75 de l'inventaire pour un montant de 7 894.07€ amorti en totalité sur l'année 2008.

o Amortissement des frais d'étude de l'église fiches n°55-1 et 55-2 pour un montant de 3 646.58€ amorti en totalité sur l'année 2008.

II - DEMANDE DE LOCATION DU GRENIER A SEL

Madame Carcel épouse du peintre Jean-Marius Carcel décédé en 1996 souhaiterait honorer la mémoire de son mari en exposant ses peintures au Grenier à sel. Une rétrospective de ses œuvres avait d'ailleurs eu lieu en 1997. les conseillers municipaux ont à se prononcer sur la gratuité ou pas de l'occupation du Grenier à sel.

Par 7 voix pour et 5 voix contre, le conseil municipal décide exceptionnellement et en remerciement du service apporté en son temps d'autoriser, à titre gracieux, une exposition de peinture retraçant l'œuvre de Jean-Marius Carcel en mai ou juin 2008 selon les disponibilités du grenier à sel.

PLUS RIEN A L'ORDRE DU JOUR LA SEANCE EST LEVEE A 21H50